

- Syndicat H L M -	1300,00 F
- Syndicat du Personnel	600,00 F
- Conseil de l'Europe	100,00 F
- M. S. M. E.	100,00 F
	<u>25.900,00 F</u>

La séance est levée à

termentale
manifestation
de
de
pro-
vention

Convocations adressées
aux Conseillers Municipaux
le 15 mars 1971

Procès-verbal de l'installation du
Conseil Municipal du Maire et
des Adjointes Réglementaires

titre
lets
sous
dans
foot-ball
s fonds
de une
ation
sur

Nombre de membres dont

le Conseil Municipal doit
être composé : 23.

Nombre de Conseillers mu-
nicipaux en exercice : 23

Nombre de conseillers qui
assistent à la séance : 22

L'an mil neuf cent soixante et onze le vingt-
et-un du mois de mars à dix heures trente
les membres du Conseil Municipal de la Com-
mune de Mennecey, proclamés par le bureau
électoral à la suite des opérations du quatorze
mars mil neuf cent soixante et onze, se sont
réunis dans la salle de la mairie sur la
convocation qui leur a été adressée par le
Maire, conformément aux articles 24 et 59 du
Code de l'Administration Communale.

Étaient présents M. M. les Conseillers Municipaux :

- | | |
|-----------------------------|---------------------------------|
| 1 - M. Robert Jean Jacques | 14 - Chaugenet |
| 2 - M. Champagne | 15 - Sicié |
| 3 - M. Shortij | 16 - Gilles |
| 4 - M. Bernier | 17 - Baca |
| 5 - M ^e Violette | 18 - Rabier |
| 6 - M. Thont | 19 - Franco |
| 7 - M. Feneux | 20 - M ^{re} Calligaro |
| 8 - M. Dimas | 21 - Brès |
| 9 - M. Gebert | 22 - M ^{lle} Achenault |

aux

- 10 - Judith
 11 - Pertin
 12 - Hot
 13 - Léon

Absents : Monsieur Legrand qui donne pouvoir à Monsieur Violette. Motif de l'absence : maladie.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques Robert, Maire qui, après l'appel nominal a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installer M. Robert Champagne, Lhorty, Bernier, Violette, Dhont, Geneux, Dumas, Gibert, Judith, Pertin, Hot, Léon, Changenet, Née, Gilles, Basa, Legrand, Rabier, Franco, M^{me} Calligaro Près, M^{lle} Archenaault, dans leurs fonctions de Conseillers Municipaux.

Monsieur Joseph Judith, le plus âgé des membres du Conseil a pris ensuite la présidence

Le Conseil a choisi pour secrétaire Monsieur Lhorty

Election du Maire

1^{er} tour de scrutin

Le Président, après avoir donné lecture des articles 58, 59 et 62 du Code de l'Administration Communale, a invité le Conseil à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection d'un Maire.

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	23
A détruire : bulletin blanc	1
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	22
Majorité absolue	12

Ont obtenu : M ^r Robert Jean-Jacques - (voix et une)	21
Monsieur Judith (une)	1

Monsieur Robert ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire.

Election du premier adjoint

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Monsieur Robert, élu Maire, à l'élection du premier adjoint.

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants:

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	23
A déduire : bulletin blanc :	1
Reste pour le nombre de suffrages exprimés :	22
Majorité absolue :	12

ont obtenu :

Monsieur Champagne	16 voix (seize)
Monsieur Judith	4 voix (quatre)
Monsieur Brolette	2 voix (deux)

Monsieur Champagne ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé Adjoint

Election du second Adjoint

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes à l'élection du second Adjoint

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	23
A déduire : bulletins blancs :	1
Reste pour le nombre de suffrages exprimés :	22
Majorité absolue :	12

ont obtenu :

Monsieur Brolette	19 voix (dix-neuf)
Monsieur Judith	3 voix (trois)

Monsieur Brolette ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé Adjoint

voir à
 Monsieur
 nominal
 vocis-verbis
 Robert
 Feneux,
 Chaugenet,
 M^{me} Calligaro
 Conseillers
 Membres
 Shorty
 articles
 Communale,
 secret
 Election
 n nom,
 vote écrit
 tats ci -
 23
 1
 22
 12
 21
 1

et ont signé les membres présents.

Demande de création de deux postes d'adjoints

Préfecture de l'Essonne supplémentaires.

S.A.G. Vu pour exécution Le Conseil Municipal, en application de l'article 56 du Code d'Administration Communale, compte tenu du chiffre de la population recensée, demande

le 2 avril 1971

Corbeil le 23 mai 1971.

Pour le Préfet
Signé: Elleble

la création de deux postes d'adjoints supplémentaires, et en application de l'article 57 du Code de l'Administration Communale, compte tenu de la population groupée en écart, à la Ville, demande la création d'un poste d'adjoint spécial.
La séance est levée à

[Handwritten signatures and names in blue ink, including: M. Segrand, M. Gilles, M. Rabier, M. Judith, M. Calligaro, M. Léon, M. Champagne, M. Violette, M. Shorty, M. Bernier, M. Dhont, M. Deneux, M. Dumas, M. Gilbert, M. Judith, M. Bertin, M. Hot, M. Léon, M. Changenet, M. Nice, M. Gilles, M. Bacca, M. Rabier, M. Franco, M. Calligaro, M. Brès, M. Archenault.]

Séance du deux avril mil neuf cent soixante et onze.

Le deux avril mil neuf cent soixante et onze, le deux du mois d'avril à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Mennecy, se sont réunis dans la salle de la halle sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles 24 et 59 du Code de l'Administration Communale.
Étaient présents M. Les Conseillers Municipaux:
Robert Jean Jacques, Maire, Champagne et Violette adjoints, Shorty, Bernier, Dhont, Deneux, Dumas, Gilbert, Judith, Bertin, Hot, Léon, Changenet, Nice, Gilles, Bacca, Rabier, Franco, Calligaro
M. Brès M. Archenault

M. Segrand a donné pouvoir à M. Violette
M. Gilles a donné pouvoir à M. Rabier Judith
M. Calligaro a donné pouvoir à M. Léon